

Malgré les aménagements en lycée, l'appel à la grève du 10 novembre...

6-7 minutes

Plusieurs syndicats de l'éducation ont salué les mesures d'aménagement des lycées annoncées le 5 novembre ([lire sur AEF info](#)). Ils demandent toutefois que les collèges puissent en bénéficier. L'appel à la grève du 10 novembre, de la part notamment du [Snes-FSU](#) et du [Snalc](#), est maintenu. Invité de RTL, Jean-Michel Blanquer est revenu vendredi sur ces décisions estimant qu'elles permettent à "chaque établissement d'établir son protocole, car chaque établissement est particulier". Il souhaite néanmoins que les lycées, quand ils le peuvent, "gardent 100 % des élèves 100 % du temps".



Le lycée du Chablais (Auvergne-Rhône-Alpes) Michel Pérès / région Aura

Demandée depuis le début de la semaine par des personnels des lycées ([lire sur AEF info](#)), la possibilité de s'organiser en demi-groupes et de pouvoir pratiquer un enseignement à distance a été facilitée par Jean-Michel Blanquer le 5 novembre 2020 ([lire sur AEF info](#)).

Invité de RTL le 6 novembre, Jean-Michel Blanquer explique que les mesures décidées permettent à "chaque établissement d'établir son protocole, car chaque établissement est particulier".

En outre, il indique de nouveau préférer que les lycées, quand ils le peuvent, "gardent 100 % des élèves 100 % du temps" ([lire sur AEF info](#)). Estimant qu'il y a des "inconvénients à l'enseignement distance", le ministre souligne que les organisations prévues "vont faire en sorte que les élèves ont au moins 50 % de présence jusqu'à Noël", afin de limiter les éventuelles inégalités qui pourraient se creuser entre des élèves restant à 100 % de présence.

Globalement, Jean-Michel Blanquer rappelle qu'il veut "éviter à tout prix la fermeture des lycées" ([lire sur AEF info](#)).

Le collègue, "bémol" des mesures

Plusieurs syndicats, qui demandaient ces aménagements pour faciliter le respect des mesures sanitaires ([lire sur AEF info](#)), ont salué cette décision. Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, se dit ainsi, dans [Le Monde](#), "satisfait car il va enfin y avoir un cadre national", tandis que ID-FO, dans un communiqué, en "prend acte avec satisfaction". Le Snalc salue, lui, "une prise de conscience", bien que "tardive".

Néanmoins, les organisations demandent que les collèges puissent également bénéficier de cette souplesse d'organisation et de la possibilité de s'organiser en demi-groupes, notamment. "Cette possibilité doit aussi pouvoir être proposée à certains collèges de grande taille notamment", estime ID-FO.

Sur [Twitter](#), le responsable lycée du Sgen-CFDT, Alexis Torchet, qualifie la situation des collèges de "bémol" de ces annonces. Sophie Vénétiay, du Snes-FSU, regrette également sur [France info](#) que "le collège est encore oublié". Le Snes et le Snalc maintiennent ainsi leur appel à la grève du 10 novembre ([lire sur AEF info](#)) "pour les établissements où les conditions sanitaires ne seraient toujours pas réunies en dépit des annonces du ministre".

De même que la CGT éducation qui "dénonce cette organisation hybride" et "continue de revendiquer des cours en effectifs réduits en recrutant massivement des personnels et en réquisitionnant des locaux permettant l'accueil de tous les élèves".

"Le collège est très différent du lycée"

L'UNL maintient également son appel à la mobilisation le 10 novembre. Si le syndicat "salue des avancées", il conteste le fait

que "le passage en demi-classe n'est pas l'option retenue par ce protocole. Ainsi, certaines classes seront toujours en effectif entier sur moins de temps. Cela crée un double préjudice pour ces élèves : le risque de contamination ne sera pas moindre, et le suivi des cours sera moins régulier, donc le risque de décrochage plus élevé".

Sur RTL, Jean-Michel Blanquer a justifié le fait que les collèges ne soient pas concernés par ces aménagements : "Sauf exception, le collège reste organisé en 100 % présentiel. Le collège est très différent du lycée, déjà car il est plus facile qu'ils restent dans leur classe, mais aussi car les élèves sont plus jeunes et que la densité y est moins forte".

Dans un communiqué, la Peep demande que "dans les établissements qui feront le choix d'un enseignement 50%/50%, la mise en place de la continuité pédagogique se fasse dans des conditions qui garantissent de manière effective que tous les élèves bénéficient d'une prise en charge efficace et de qualité".

La fédération rappelle que "les conditions de déploiement de la continuité pédagogique lors du premier confinement avaient été marquées par de très fortes disparités selon les territoires, les établissements, les enseignants et les familles", générant "un accroissement des situations de décrochage scolaire, de détresse morale et de tensions familiales".

Le maintien des épreuves de spécialité suspendu à la situation sanitaire

Concernant les aménagements de la session 2021 du baccalauréat, ID-FO, bien que satisfait de ceux-ci, "demande cependant que les épreuves terminales de spécialité soient décalées bien après mars".

De source ministérielle, alors que Jean-Michel Blanquer a annoncé le maintien de ces épreuves de spécialité, leur cas devrait continuer d'être étudié dans les semaines à venir, en fonction de la situation sanitaire.

Un état des lieux général sera fait au retour des vacances de Noël et la décision définitive - maintien de ces épreuves, report ou annulation - devrait être prise à la mi-janvier.

Par ailleurs, de nouveaux attendus des programmes d'épreuves de

spécialité, de nouveaux sujets et une nouvelle grille d'évaluation, tous élaborés en raison du contexte sanitaire, devraient être publiés mi-novembre. Un accompagnement académique devrait également être mis en place.